

SAINT-ÉTIENNE FORUM

# 102 associations, vendredi et samedi, à la bourse du Travail



■ Le forum des associations est le reflet de la vitalité associative stéphanoise et plus largement ligérienne. Photo d'archives DR

**Agence de Saint-Etienne**  
2 place Jean-Jaurès,  
42000 Saint-Etienne

**Téléphone**  
Rédaction : 04.77.45.10.10  
Pub : 04.77.91.48.69

**Mail**  
lprstetienne@leprogres.fr  
lprpublicite42@leprogres.fr

**Web**  
www.leprogres.fr/loire/  
saint-etienne

**Facebook**  
www.facebook.com/  
leprogres.saintetienne

Le forum des associations se tiendra les vendredi 21 et samedi 22 octobre, de 10 à 19 heures, non pas sous le chapiteau de la place de l'Hôtel-de-Ville, comme initialement prévu, mais à la bourse du Travail.

Le point avec Joël Jourda, président d'ASSO 42.

« Essentiellement pour des raisons de sécurité, la préfecture a décidé de démonter le chapiteau de la fête du Livre où devait se dérouler notre Forum des associations. En raison de cette décision préfectorale, nous sommes contraints de délocaliser la manifestation à la bourse du Travail, et ce grâce à la Ville de Saint-Étienne », explique Joël Jourda, président d'ASSO 42.

Le forum se tiendra donc bien en cœur de ville, ces vendredi 21 et samedi 22 octobre, de 10 à 19 heures non-stop.

« Et malgré le délai très court de réorganisation, tout a été fait pour garantir le succès du forum sur le plan de l'organisation, de la logistique et de la communication », ajoute Joël Jourda, qui fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Car le repas associatif et convivial pour fêter les 25 ans d'ASSO 42, et qui devait se tenir sous le chapiteau, vendredi soir, a en revanche dû être annulé en dernière minute. Ou plutôt reporté à une date ultérieure.

## Initiation aux premiers secours, à la capoeira ou à l'escrime japonaise

Pour ces deux journées, placées sous le signe du bénévolat, cent deux associations seront présentes dans les deux salles dédiées de la bourse du Travail. Et ce dans différents domaines d'intervention, allant de la culture et des lo-

« Ce forum rend bien compte aux yeux de tous que le monde associatif contribue à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités. »

Joël Jourda, président d'ASSO 42

sirs à l'humanitaire et la solidarité, en passant par la santé, le vivre ensemble, l'environnement, l'insertion et la formation, le sport et la défense des droits. Des animations en tous genres, qu'elles soient ludiques ou pédagogiques, ponctueront le forum. Ainsi, à titre d'exemple, les Jardins Volpette feront découvrir le compostage, des initiations aux premiers secours seront proposées et on pourra aussi s'essayer à la capoeira, à l'escrime japonaise, à la Zumba, écouter des chants berbères... En bref, ces deux jours se veulent conviviaux.

Mais c'est surtout le moyen pour les associations de se faire connaître auprès du grand public, de mettre en exergue leurs actions et missions, et par là même de développer le nombre d'adhérents ou d'utilisateurs.

« Le forum se veut un moment important pour les associations qui peuvent recruter des bénévoles. De même, les associations créent des liens entre elles et, avec le recul, on s'aperçoit que nombre de projets ont été co-construits suite à des rencontres lors du forum. »

Pascale Bigay

## Les Trophées des associations en juin

Vendredi 21 octobre à 18 h 30, sera officiellement lancé l'appel à projets pour les Trophées des associations qui valorisent et promeuvent chaque année les initiatives des associations.

La soirée de remise des trophées, moment incontournable de la vie associative ligérienne, sera programmée cette année en juin, dans le cadre de la Biennale de la vie associative, mais il est demandé aux associations de déposer dès à présent leur dossier de candidature. « Un dossier que nous avons voulu simple et accessible, donc ouvert à un maximum d'associations », précise Joël Jourda. Cette année, quatre thématiques ont été définies : « Développement durable et transition énergétique », « Innover et développer », « Solidarité et humanitaire » et enfin, « Les jeunes, fenêtre sur l'avenir ». Le dossier est à retourner avant le 16 décembre 2016.

Fin janvier, le jury se réunira pour désigner les gagnants, qui se verront doter d'un chèque de 3 000 euros pour le premier, et 750 et 500 euros pour les projets retenus dans chaque catégorie.

**INFOS** Dossier de candidature à télécharger sur [www.asso42.fr](http://www.asso42.fr) ou à retirer à ASSO42, 4, rue André-Malraux. Tél. 04.77.33.90.23. E-mail : [contact@asso42.fr](mailto:contact@asso42.fr)

**INFOS** Pour tout savoir sur le forum et télécharger le guide, un site Internet : [www.asso42.fr](http://www.asso42.fr)

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits  
LPRFILROUGE@leprogres.fr